

Participation d'autres Etats à l'action de prévention du génocide au Rwanda

10^e législature

Question écrite n° 07296 de M. Emmanuel Hamel (Rhône - RPR)

publiée dans le JO Sénat du 21/07/1994 - page 1795

M. Emmanuel Hamel signale à l'attention de M. le ministre d'Etat, ministre de la défense, les comptes rendus par la presse française et étrangère de l'intervention de M. le Premier ministre devant l'organisation des Nations unies pour une participation d'autres Etats à l'action de protection des populations assumée courageusement par des militaires français au Rwanda. Il lui demande quels ont été, depuis ce discours du Premier ministre français, les gestes positifs d'autres Etats, notamment de l'Union européenne, pour participer à l'action de prévention du génocide assumée par des troupes françaises au Rwanda.

Transmise au ministère : Affaires étrangères

Réponse du ministère : Affaires étrangères

publiée dans le JO Sénat du 01/09/1994 - page 2130

Réponse. - Si les membres de l'Union européenne n'ont, à ce jour, pas envisagé de dépêcher des contingents dans la MINUAR élargie, il n'en reste pas moins que les offres de soutien en matériels se sont multipliées au lendemain de l'intervention du Premier ministre devant l'Organisation des Nations Unies. Elles ont été notamment avancées par la Belgique, l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie, les Pays-Bas et le Royaume-Uni ayant avant cette date déjà proposé des équipements. Il en était de même des Etats-Unis qui aident en outre à l'acheminement des contingents. De plus, le Royaume-Uni a pris récemment la décision de déployer six cents hommes à Kigali chargés d'un soutien dans les domaines logistique, médical et du génie. S'agissant des autres Etats, on peut relever que les contributions en troupes sont essentiellement le fait de pays africains (Ghana, Ethiopie, Nigeria, Zimbabwe, Zambie, Tunisie, Malawi, Mali) sans compter le contingent interafricain de l'opération Turquoise composé de forces sénégalaises, tchadiennes, congolaises, nigériennes, bissao-guinéennes, d'une unité médicale mauritanienne auxquelles il convient d'ajouter sept observateurs égyptiens. Les troupes du Sénégal, du Tchad, du Congo, du Niger et de la Guinée-Bissao doivent prochainement être intégrées à la MINUAR élargie. En dehors des participations africaines, il faut noter l'envoi de contingents déjà réalisé par le Canada (unité de transmission de quatre cent quarante hommes) et en cours pour l'Australie (trois cents hommes constituant une équipe médicale avec une compagnie de protection).